



Remboursement.trop perçu caf

Par **Meli68**, le **09/11/2019** à **14:55**

Bonjour j ai un plan personnalisé de rembourser de 102 EUR par mois retenue sur mes prestations pour une dette j avait le droit à un rappel de RSA car la déclaration trimestrielle n était pas complète donc mon RSA a été réduit j ai donc envoyé les documents demandés à la caf et ils ont recalculer mes droits au RSA et la j ai le droit à un rappel qu ils sont retenus intégralement pour la dette alors qu'il me prenne déjà eu une retenue sur mes prestations familiales ont il le Droit de faire ça

Par **Visiteur**, le **10/11/2019** à **14:52**

Bonjour

Bonjour

Faites un recours pour demander le respect de l'étalement prévu

Pour rappel, selon le revenu:

Inférieur à 262€, forfait 48 euros

Entre 262€ et 390€, 25%

Entre 391€ et 584€, 35%

Entre 585€ et 780€, 45%

Supérieur à 781€, 60%